



ôpitaux du Bassin de Thau

POLE URGENCES / SMUR / UHCD

Secrétariat : Tél : 04.67.46.57.57

Fax : 04.67.46.58.88.

Accueil : Tél : 04.67.46.57.21.

Hôpital S' Clair - Hôpital S' Loup

SURVEILLANCE D'UN TRAUMATISME CRANIEN BENIN A DOMICILE

Tout traumatisé du crâne amené au Service des Urgences a subi un examen clinique par le médecin des Urgences à la recherche de signes de lésions intracrânielles.

Les hématomes («bosses»), ecchymoses («bleus») ou écorchures sont complètement bénins et ne nécessitent aucune exploration complémentaire (aucune radiographie n'est nécessaire).

La surveillance d'un enfant victime d'un traumatisme crânien bénin se poursuit pendant environ 24 heures, avec réveil de l'enfant toutes les 3 heures la première nuit. Cette surveillance s'arrête si, après 24 heures, aucun des signes suivants (ou tout autre signe anormal) n'est apparu :

- **SOMNOLENCE EXCESSIVE** : votre enfant est inhabituellement fatigué suite à l'accident ou ne se réveille pas normalement.
- **VOMISSEMENTS PERSISTANTS** : supérieurs à 2 fois dans la journée.
- **ANOMALIES DES YEUX** : une pupille de votre enfant est plus large que l'autre. Il voit double ou ses yeux ne bougent pas de façon symétrique.
- **ANOMALIE DES MOUVEMENTS** : ceux-ci sont non coordonnés ou non adaptés.
- **ANOMALIE DE LA PAROLE** : celle-ci est incompréhensible ou votre enfant ne peut plus s'exprimer.
- **MAL DE TETE SEVERE** : votre enfant a de plus en plus mal à la tête et la douleur ne cède pas avec le PARACETAMOL (doliprane® = efferalgan® = dafalgan®).
- **SURVENUE D'UNE CONVULSION** : votre enfant se met à avoir des mouvements saccadés et désordonnés de tout le corps.
- **SAIGNEMENT DE NEZ OU D'OREILLE.**
- **OU TOUT AUTRE SIGNE QUE VOUS JUGEZ ANORMAL.**

La surveillance à domicile comporte :

- un repos de 48 heures.
- pas d'exercice physique excessif.

Conduite à Tenir (que faire si l'un des signes apparaît)

Ne pas s'affoler, garder son sang-froid pour éviter les «suraccidents» liés à la panique, prévenir le 15 et suivre les conseils du médecin du Centre 15.

SERVICE URGENCES - SMUR - UHCD

Dr Claude PLOCH

Praticien Hospitalier - Chef de Pôle

RPPS : 10003253134

Hôpital Saint Clair - SETE

Hôpital S' Clair : Siège social - bd. Camille Blanc - B.P. 475 - 34207 Sète cedex - Tél. : 04 67 46 57 57 - Fax : 04 67 46 57 99
H.R.M. Les Pergolines : Chemin de la poule d'eau - B.P. 475 - 34207 Sète cedex - Tél. : 04 67 46 57 97 - Fax : 04 67 46 56 16
Hôpital S' Loup : bd. des Hellènes - 34300 Agde cedex - Tél. : 04 99 44 20 00 - Fax : 04 99 44 20 06
Résidence Claude Goudet : 15, bd. Victor Hugo - 34340 Marseillan - Tél. : 04 67 01 98 00 - Fax : 04 67 01 98 35
Résidence l'Estagnol : 15, chemin de l'Estagnol - 34450 Vias - Tél. : 04 99 44 26 00 - Fax : 04 99 44 26 01
Résidence Laurent Antoine : 2, rue du Docteur Barrat - 34300 Agde - Tél. : 04 34 85 85 00 - Fax : 04 34 85 85 03